République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~~

Délibération n°2013-39 du Comité syndical du Jeudi 20 Juin 2013

~~~~

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE RECENSEMENT ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE VITICOLE EN PAYS CŒUR D'HERAULT

L'an deux mil treize le vingt juin à seize heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 27 mai 2013.

Etaient présents ou représentés :	**Yves BAILLEUX MOREAU, Christian BILHAC (représenté par Laurent DUPONT), Olivier BRUN (représenté par Jean-Noël SATGER), Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSSET, Bernard FABREGUETTES, Michel GUIBAL, Jean-Marcel JOVER, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Rémy PAILLES, Eric PALOC, Philippe SALASC, Michel SAINTPIERRE, Henri SOBELLA, Louis VILLARET.**
Absents ou excusés :	**Marie-Christine BOUSQUET, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, André GAY, Joëlle GOUDAL, Pierre GUIRAUD, Frédéric ROIG, Bernard SOTO, Jean TRINQUIER, Gérald VALENTINI, Luc VIALA**
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 18	

Vu la démarche de développement du tourisme vigneron entreprise par le Pays Cœur,

Considérant que le Pays Cœur d'Hérault souhaite conforter son image de territoire oenotouristique,

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ **D'approuver** l'action « Recensement et valorisation du patrimoine viticole en Pays Cœur d'Hérault » définie comme un recensement du patrimoine viticole dans le respect des normes nationales de l'inventaire permettrait ainsi de mieux le connaître, le valoriser et le protéger.

- ✓ **D'approuver** la méthodologie suivante :
- Recensement sur les terrains par terroir des éléments patrimoniaux (capitelles, masets, architectures souterraines, éléments connexes au travail de la vigne…)
- Analyse globale / Risques, enjeux et proposition d'intervention en matière de restauration et/ou de valorisation
- Enquête ethnologique auprès des habitants et personnes ressources

Gouvernance :
Le recensement du patrimoine viticole sera piloté par le Pays Cœur d'Hérault et mis en œuvre par un cabinet d'études spécialisé.
Un comité de pilotage rassemblant techniciens, associations locales et personnes ressources suivra l'ensemble de la démarche.

Ce travail sera restitué au public sous la forme d'une publication et servira de ressource à la mise en œuvre de différents projets : chantier de restauration pierres sèches, création de circuits, projets d'interprétation, etc.

REÇU EN PREFECTURE
le 28/06/2013
Application agréée E-legalite.com
034-200017127-20130620-DEL2013_39-DE

- ✓ **D'approuver** son plan de financement

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses			Recettes		
Poste	**Montants HT**	**Pourcentage du coût prévisionnel de l'opération**	**Origine du financement**	**Montants HT**	**Pourcentage du coût prévisionnel de l'opération**
Recensement du patrimoine viticole	15 000	75%	Conseil général de l'Hérault	5 000	25%
Publication (mise en page et impression)	5 000	25%	Europe (FEADER)	11 000	55%
Total des dépenses de fonctionnement	**20 000**	100%	**Total des subventions publiques**	**16 000**	80%
			Autofinancement	4 000	20%
Total général HT	**20 000**	100%	**Total général HT**	**20 000**	100%

- ✓ **D'autoriser** le Président à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de l'opération auprès du Conseil général de l'Hérault et de l'Europe ;

- ✓ **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Clermont l'Hérault, le 28 juin 2013

Publiée le 28 juin 2013

Transmise le 28 juin 2013

Le Président du Syndicat

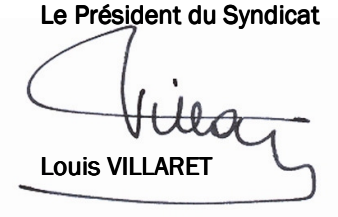

Louis VILLARET

REÇU EN PREFECTURE
le 28/06/2013
Application agréée E-legalite.com
034-200017127-20130620-DEL2013_39-DE